

Compte-rendu d'Assemblée Générale du vendredi 18 décembre 2015 à 18h00

A l'ordre du jour :

- 1- rapport d'activités du président
- 2- rapport financier du trésorier
- 3- élections de nouveaux administrateurs
- 4- compte-rendu de la séance du Conseil Communautaire de jeudi 17 décembre
- 5- état des relations avec la CdC
- 6- tour d'horizon de l'avancement des travaux réalisés par des membres mandatés
- 7- évaluation de l'impact des café-citoyens et du programme futur
- 8- débat sur de nouvelles activités
- 9- agrément de nouveaux ou nouvelles membres

1- rapport d'activités du président

Depuis le 8 novembre 2015 date de création de notre nouvelle association (par changement de l'association de gestion du conseil de développement du pays de l'île de Ré) nous avons tenu :

- une assemblée plénière le 9 février 2015
- une réunion du conseil d'administration le 6 octobre 2015

Nous avons surtout échangé à de très nombreuses reprises sur des sujets différents tels que : activités du CESER, coordination régionale des CDD, réunions PPRL de la préfète, actes du colloque "Démocratie participative et modernisation du dialogue environnemental".

Nos membres ont participé à différentes réunions (exemple : celle organisée sur le vieillissement par l'ASEPT Poitou-Charentes et CAP Poitou-Charentes, le 14/10/2015 à Bois-Plage)

Nous avons produit 2 rapports étoffés et importants : l'un sur le bassin d'irrigation de terres agricoles de la Flotte et l'autre sur l'île de Ré à l'écoute des besoins des ses seniors.

Nous avons publié sur notre site Internet plusieurs notes issues de nos réflexions (mutualisation des équipements sportifs, propositions pour diminuer les bouchons du pont, présentation éolien en mer, présentation sur les caractéristiques des résidents secondaires, des idées sur le tourisme en ailes de saison, avis sur le projet stratégique du grand port de La Rochelle) .

Nous avons grâce au concours d'un partenaire créé et alimenté un site Internet : **cddiledere.info**.

Nous avons organisé et animé 7 cafés-citoyens qui ont montré notre capacité à confronter des idées, avoir des réflexions prospectives, proposer des solutions, émettre des avis, et participer à l'information de la population et à l'organisation de débats publics. Les thèmes étaient :

- le protestantisme rétais,
- la place des résidents secondaires dans la vie de l'île de Ré,
- comment diminuer les bouchons de circulation au pont ?
- le tourisme en ailes de saison sur l'île : pourquoi et comment le développer,
- l'éolien en mer : qu'en pensez vous ?,
- la mutualisation des équipements sportifs,
- le changement climatique, la COP21 et le débat citoyen planétaire sur le climat.

Du point de vue administratif les statuts (avec notamment le siège social au 150 rue de la Graine 17580 le Bois-Plage en Ré) ont été actés le 19 décembre 2014.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité des membres présents.

2- rapport financier du trésorier

L'actif au début hérité du CdD 5 était de 1481.33 euros

Les dépenses ont été de 1032.23 euros dont 830 de frais de constitution de site Internet dont 110 90 de frais de pot dont 50.33 de frais d'impression dont 31 de frais de documentation et dont 10 de frais de vidéoprojecteur.

Aucune recette n'est intervenue (car aucune cotisation n'a été sollicitée)

Le solde est donc de 1481.33-1032.23=449.10 euros

Il est proposé une cotisation de 10 euros

Ce rapport a été adopté à l'unanimité des membres présents.

3- élections de nouveaux administrateurs

Le président propose que Chantal Dutheil et Didier Guyon rejoignent le conseil d'administration qui était composé de Bernard ANCEL, Pierre BOT, François GOURMEL, Patrick NOIREZ, Bernard PAYEN, Daniel PINAUD, Michel TERRASSON, Jean-Paul TOGNET.

La nomination de ces deux nouveaux administrateurs a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

4- compte-rendu de la séance du Conseil Communautaire de jeudi 17 décembre.

- Début de l'exposition sur la défense des cotes du moyen âge à nos jours
- Modalités de concertation pour l'élaboration du PLUi

(soit au comité de pilotage soit au comité technique il y aurait des associations locales usagers, des associations agréées environnement, ou une représentation d'un éventuel « collectif » d'associations environnementales). On n'en sait pas plus sur le moment.

- Conclusion d'une DSP avec la SPL« destination île de Ré » pour la gestion de l'office de tourisme intercommunal
- Repos dominical (modalités de dérogations suite à la loi « Macron »).

5- état des relations avec la CdC

Chantal Dutheil, Bernard Payen et moi-même avons obtenu un entretien avec Lionel Quillet le mardi 17 novembre.

Il nous a écouté présenter nos deux rapports et a indiqué qu'il ferait part (avec l'aide de ses services) de son avis (que nous attendons toujours).

A notre demande de partenariat il a indiqué qu'il considérait que notre association comportait des membres hostiles à son action et la discussion a tourné court.

Le président a tenu le 3 décembre à lui envoyer un courrier (resté sans réponse) à ce jour dont la teneur est :

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour la qualité très constructive de l'entretien que vous avez bien voulu m'accorder, ainsi qu'à deux des membres de notre association, Chantal Dutheil et Bernard Payen, le 17 novembre 2015.

Comme nous vous l'avons exposé, le CÉSIR, bien qu'issu du Conseil de Développement aujourd'hui disparu suite à l'abandon de la structure Pays, entend désormais se doter de voix nouvelles, de nature à élargir son périmètre et à mieux cibler le contenu des propositions destinées aux élus et responsables publics et privés.

C'est donc dans un esprit de partenariat que nous vous avons remis deux rapports établis, l'un sur le projet d'irrigation à La Flotte, l'autre sur les seniors de l'Île de Ré. Mais nous avons d'autres pistes de réflexions telles que :

- que faire pour développer le tourisme en "ailes de saison",
- comment vivre avec des résidents secondaires,
- le devenir de la maison d'arrêt de Saint Martin,
- la création d'une pépinière de jeunes sociétés,
- la mutualisation des équipements sportifs,
- la gestion de l'eau potable sur l'île de Ré ou comment faire baisser la facture,
- un gros chantier : réflexion sur le devenir de l'Île de Ré à 10, voire 20 ans.

Nous souhaiterions que vous portiez à la connaissance des 9 autres maires le contenu de ce courrier afin d'envisager un partenariat.

Nous restons à votre disposition pour développer ou préciser certains aspects si vous le souhaitez et restons à l'écoute de vos commentaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sincères salutations.

Le président Michel TERRASSON

6- tour d'horizon de l'avancement des travaux réalisés par des membres mandatés.

a) Rapport seniors :

- pas de réaction des institutionnels mais il est trop tôt pour en juger
- deux réactions élogieuses d'associations
- deux très bons articles dans les médias locaux (notamment celui du Phare du 9 décembre)

b) Rapport irrigation terres agricoles

- réaction assez violente de la mairie de La Flotte.
 - réaction collective courroucée de la part de Mr Jean-Jacques Enet (Président de Unire), Julien Dorin (Président du Syndicat de Défense de l'Appellation d'Origine Protégée de la Pomme de terre de l'île de Ré, représentation de l'INAO localement), Carole Pardell (Présidente du GDAD), Mr Rémi Caillaud (Président du Syndicat des Irriguants d'Ars en Ré)
- Il est prévu de répondre à ces attaques et de compléter le rapport au vu de certaines réponses à des questions.

c) Diminuer les bouchons du pont

Aucune réaction de la vice-présidente du Conseil Départemental sur notre proposition d'en parler.

d) Mutualisation des équipements sportifs

Aucune réaction à la publication très récente sur notre site Internet d'une note de cadrage.

e) Eolien en mer au large de l'île d'Oléron

Sur ce point particulier une discussion s'engage sur un projet de motion favorable au projet d'éolien en mer au large de l'île d'Oléron: Il s'ensuit le texte suivant adopté à une large majorité :

« Les membres du CESIR, réunis en assemblée générale ce 18 décembre 2015, considérant le projet d'éolien en mer au large de l'île d'Oléron, sur la base d'une étude réalisée par WPD Offshore France, pensent qu'un projet de champ éolien au nord ouest de l'île de Ré, mériterait d'être étudié »

7- évaluation de l'impact des café-citoyens et du programme futur.

Le tour de table d'évaluation révèle que la méthode utilisée porte ses fruits ; il est convenu de la poursuivre. Il s'ensuit un débat sur les thèmes/sujets. Ce qui est retenu :

- agriculture durable et bio,
- la difficulté d'implantation des jeunes adultes
- énergies renouvelables (dans le cadre du PADD du PLUi)
- comment rendre les routes et les pistes cyclables moins dangereuses.
- l'île de Ré, territoire d'Artistes et de Créateurs
- taxes de séjour : repercussion pour les loueurs particuliers
- Le nouveau système de collecte des ordures ménagères, satisfaction ou pas?
- promenade citoyenne : défense et érosion des cotes
- services publics: qu'en pensez-vous ?...

8- débat sur de nouvelles activités.

Il est convenu de s'intéresser à :

- Avantages et inconvénients des effets du tourisme actuel.
- Evaluation du nouveau système de collecte des déchets.
- Devenir de la maison d'arrêt de St Martin.
- Pépinière de jeunes entreprises.
- Evolution des caractéristiques socio-économiques (emplois, activités, population,...).
- Evaluation des navettes de l'offre estivale 2015 de transports.
- Un parking utile au phare des Baleines mais à quelles conditions.
- Quelles énergies renouvelables pour l'île ?
- Liaisons maritimes entre La Rochelle et Ré

-TOUJOURS D'ACTUALITÉ

-Dossier sur la gestion de l'eau potable à l'île de Ré : l'idée est d'envisager de changer de mode de gestion pour faire baisser la facture. Bernard PAYEN demande du renfort pour traiter ce dossier.

-Un gros chantier : réflexion sur le devenir de l'île de Ré à 10, voire 20 ans.
Il est prévu que Bernard ANCEL établisse une méthode pour lancer ce chantier.

- participation au collectif ou union ou groupement d'associations « environnementales » pour l'élaboration du PLUi ?

Compte tenu du contexte il est acté que le Césir ne s'implique pas dans cette démarche qui a peu de chances d'être un succès.

9- agrément de nouveaux ou nouvelles membres

De nouveaux membres potentiels se sont manifestés. Il s'agit de :

Patrick Bompont, Paul Reb, Bernard Dorin, Marie-Hélène Chastanet , Marc Arnaudeau , Jean-Pierre Feldis, Jean-Claude Bernier, Annick Delalleau, Annie Gatard.

Il est acté ce soir que Annie Gatard, Patrick Bompont, Bernard Dorin nous rejoignent.

Les autres candidatures seront soumises à l'agrément du CA

Fait au Bois-plage en Ré, le 20 décembre 2015

Le Président
Michel TERRASSON

Le Trésorier
Patrick NOIREZ

Le Secrétaire
Jean-Paul TOGNET

ANNEXE

LISTE DES MEMBRES		Présence 18 décembre 2015	
<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>		
ANCEL	Bernard	OUI	
ANCEL-GREZILLIER	Odile	OUI	
BENOIT	Patrick	Abs excusé	Pouvoir à P Bot
BOT	Pierre	OUI	
BOUTIRON	Sophie	Abs	
CLAVEL-SARRAZIN	Annie	Abs excusé	Pouvoir à M Terrasson
COSAERT	Patrice	OUI	
COUZIGOU	Philippe	OUI	
DUTHEIL	Chantal	OUI	
FORTIER	Michel	Abs excusé	Pouvoir à D Pinaud
GOURMEL	François	OUI	
GUYON	Didier	Abs excusé	Pouvoir à M Terrasson
LÉPRON	Jacques	Abs excusé	
LESCURE	Cyril	Abs	
MARTIN	Michel	Abs excusé	
MILANO	Daniel	Abs excusé	Pouvoir à D Pinaud
NOIREZ	Patrick	Abs excusé	Pouvoir à M Terrasson
PAYEN	Bernard	OUI	
PELOSSE	Joelle	OUI	
PINAUD	Daniel	OUI	
POISSON	Régis	Abs excusé	Pouvoir à JP Tognet ?
SAUNIER	Colette	OUI	
TERRASSON	Michel	OUI	
THÉDIÉ	Jacques	Abs excusé	
TOGNET	Jean-Paul	OUI	
VARAY	François	Abs	